

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° _____/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le 11 JUN 2021

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n°21-00461/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 20 mai 2021 portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de **trois cents (300) élèves Administrateurs des Lycées et Collèges**, session de 2021, sont modifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

Un concours professionnel pour le recrutement de **trois-cents (300) élèves Administrateurs des Lycées et Collèges**, à former à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), est ouvert dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2021**.

C. ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves écrites du concours se déroulent en ligne.

LIRE :

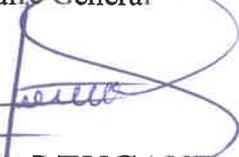
Un concours professionnel pour le recrutement de **trois-cents (300) élèves Administrateurs des Lycées et Collèges**, à former à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), est ouvert dans le centre unique de Ouagadougou, session 2021.

C. ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves écrites du concours seront administrées sur des feuilles-réponses.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

